

Séance du 22 Octobre 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 Octobre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Gouffrant à Mme Dumas ; M. Pommiez à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Castel à Mme Durruty ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

ABSENTE : Mme Loupien-Suarès.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS - Plaine d'Ansot - Prolongation du concours d'expression artistique : "Les quatre saisons d'Ansot"

Mme GIBAUD-GENTILI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé le lancement d'un concours d'expression artistique (dessins, peintures ou photographies) sur le thème des « quatre saisons d'Ansot ».

La remise des œuvres était prévue pour le mois de janvier 2010.

Il s'avère que ce planning n'est pas compatible avec ceux de l'achèvement des travaux du Muséum d'histoire naturelle et du réaménagement de la Maison des Barthes.

Les œuvres ne pourraient donc pas être stockées, ni exposées dans un délai raisonnable et dans des conditions satisfaisantes.

Aussi, il vous est proposé de prolonger d'un an (de janvier 2010 à décembre 2010), soit de 4 saisons supplémentaires, le délai accordé pour la réalisation des œuvres. Une communication adéquate sera mise en place afin d'en informer les artistes et leur préciser les modalités de remise des œuvres.

Je vous demande de valider ces modifications et de repousser la remise des œuvres au mois de janvier 2011.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.